



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

suicide

Question écrite n° 61707

### Texte de la question

M. Philippe-Armand Martin (Marne) appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur le suicide des jeunes, notamment des personnes homosexuelles, bisexuelles et transgenres. Selon son ministère, en France, le suicide est la deuxième cause de mortalité chez les jeunes de quinze à vingt-quatre ans et la première cause de mortalité chez les jeunes de vingt-cinq à trente-quatre ans. Le suicide des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres ou en interrogation sur leur orientation sexuelle ou identité de genre représenterait chaque année une part importante des 12 000 suicides et 160 000 tentatives de suicide. La Fédération française des centres gays et lesbiens et de leurs membres associés ont estimé cette part de 40 à 60 %. Ses permanents recensent régulièrement les suicides ou tentatives de suicide des personnes avec qui ils sont en contact. À ce jour, il est regrettable qu'aucune politique visible de santé publique destinée à réduire la sursuicidalité de ces personnes n'ait été mise en oeuvre. Pourtant, un rapport parlementaire sur l'isolement et le suicide, adressé au Premier ministre le 15 septembre 2003, rappelait que « les souffrances dues à la découverte de l'homosexualité semblent importantes, en particulier à cause de l'accueil réservé par la société aux personnes homosexuelles » et affirmait : « La publication d'une plaquette d'information en vue de sensibiliser les parents, les enseignants et le monde professionnel aux difficultés de ces personnes formerait un autre axe d'une politique de lutte contre l'homophobie. » Aussi, il lui demande s'il entend (et à quelle échéance) commander à un institut de recherche l'étude épidémiologique demandée le 15 septembre 2003 au Gouvernement sur le lien entre suicide et homophobie et transphobie : comment peuvent être associés à la réflexion les psychologues et sociologues spécialistes de cette question et les acteurs LGBT de la société civile (qui accueillent chaque jour des personnes suicidaires évoluant dans un contexte homophobe) ; s'il entend donner suite à la proposition de plaquette d'information ; enfin quelles mesures il compte prendre dès à présent contre cette sursuicidalité.

### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Armand Martin](#)

**Circonscription :** Marne (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61707

**Rubrique :** Mort

**Ministère interrogé :** solidarités, santé et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 mars 2005, page 3182